

Rencontre du conseil d'administration du mercredi 18 mai 2016 à Saint-Valérien

PROCÈS VERBAL

1. Bienvenue et présences

Étienne Bachand ouvre la rencontre et constate les présences

Étaient présents à la rencontre :

Mme Julie McDermott

MM Alain Lachapelle, Brice Boulangeot, Étienne Bachand, Patrick Morin, David Marsot

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Patrick Morin procède à la lecture de l'ordre du jour. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Étienne Bachand et appuyée par Julie McDermott en laissant l'item varia ouvert.

3. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 24 avril 2016

Étienne Bachand procède à la lecture du procès-verbal du dernier conseil d'administration. L'adoption du procès-verbal est proposée par Étienne Bachand, appuyé par Alain Lachapelle.

4. Compte-rendu Diane Leclerc

Le rapport d'activité de Diane Leclerc (en annexe) est lu par Diane. Quelques échanges sur son contenu ont lieu entre les administrateurs.

Fête au village (FAV):

Discussion sur l'idée de tenir la FAV au rez-de-chaussée du Centre Communautaire au lieu du chapiteau. Avant que le comité ne se penche sur cette alternative, il est nécessaire de savoir si la municipalité accepterait cette option.

Ainsi, la Corporation de développement de Saint-Valérien (CDSTV) demande à la municipalité si elle serait ouverte à ce que la Fête au village (FAV) puisse être tenue à l'intérieur du centre communautaire. Si la municipalité est favorable, le comité étudiera cette option et informera la municipalité et la CDSTV du résultat de son analyse avant d'officialiser la décision. Proposé par David Marsot, secondé par Patrick Morin. Adopté à l'unanimité.

Afin d'éviter des malentendus avec les autres organismes partenaires de la FAV, l'agente communautaire Hironnelle Varady-Szabo propose que s'il s'agit d'un événement bénéfique, la responsabilité des coûts inhérents à l'évènement reviendrait à 100% à l'organisme qui bénéficie des profits. Dans le cas d'évènements communautaires à but non lucratif la CDSTV assumerait les dépenses supplémentaires reliées à l'activité, et les profits iraient dans les fonds servant à la prochaine édition. Dans tous les cas, la CDSTV prendrait à sa charge la location du chapiteau, la promotion, l'électricité ainsi que le soutien à l'organisation (agente communautaire). Tous les administrateurs sont favorables à cette proposition, et suggèrent que ce fonctionnement soit mis par écrit par l'agente communautaire afin de pouvoir le transmettre aux organismes partenaires. Il est tout de même convenu de laisser une porte ouverte à ce que des exceptions puissent être négociées avec le CA de la CDSTV si nécessaire.

Site web :

La mise à jour a eu lieu, et la municipalité dispose encore d'un certain budget alors il est encore possible de procéder à certains autres ajustements. Les administrateurs en proposent quelques-uns, notamment la lisibilité des caractères selon les couleurs de l'arrière-plan du site, et l'adaptabilité du site aux différentes plateformes (téléphones intelligents, tablettes, ordinateurs, etc.). Diane vérifiera la faisabilité de ces ajustements.

Divers :

Au sujet des modules de jeux de l'école, une discussion s'ensuit sur le parc derrière le centre communautaire, qui lui aussi aurait besoin de travaux. Les administrateurs conviennent que Diane pourrait essayer de susciter une mobilisation de tous acteurs concernés (comité de parents VIVA, école, municipalité) afin de faire une réflexion concertée sur l'ensemble des modules de jeux présents dans la communauté et les travaux potentiels (achats de nouveaux modules, corvées pour la réparation des modules existants et l'aménagement de terrains, etc.). Ainsi, la recherche de fonds pourrait se faire de manière concertée si cela s'avère pertinent.

5. Fond de développement rural (FDR)

Étude sur l' « Amélioration de la gestion des encombrants sur le territoire de la MRC de Rimouski-Neigette - PHASE 2 »

ATTENDU QUE ÉLYME conseils est un organisme à but non lucratif spécialisée dans l'intégration des principes de développement durable;

ATTENDU QUE ÉLYME conseils a pour mission de contribuer à concrétiser les principes du DD au sein des organisations et des collectivités par une approche qui favorise la participation, la prise en charge, le transfert de connaissance et la mise en œuvre;

ATTENDU QUE la gestion des matières résiduelles est un enjeu du développement durable; que l'amélioration de la gestion des encombrants constitue une action du plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Rimouski-Neigette et que ÉLYME conseils a étroitement collaboré avec la SADC de la Neigette à la réalisation de la phase 1 de l'étude ci-haut mentionné;

ATTENDU QUE l'étude vise des actions au sein des municipalités de toutes les municipalités du territoire de la MRC de Rimouski-Neigette

IL EST PROPOSÉ PAR Julie McDermott, APPUYÉ PAR Étienne Bachand ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE la Corporation de développement de St-Valérien

Donne son appui au projet intitulé « Amélioration de la gestion des encombrants sur le territoire de la MRC de Rimouski-Neigette - PHASE 2 » présenté par ÉLYME conseils ainsi qu'à sa demande de financement de 11 130\$ adressée au fond de la politique nationale de la ruralité (PNR) 3; Pacte rural (résiduel de la PNR3)

6. Finances

Étienne Bachand présente les états financiers (en annexe).

7. Nouvelles de la municipalité

- La planification de la rénovation du dépôt à sel progresse.
- Au sujet du *Pomp track* et des modules de *skate board*, la municipalité fait des vérifications au niveau des assurances.
- La municipalité a initié la demande pour le service de garde scolaire à l'automne auprès de la commission scolaire et le dossier progresse.
- Le document sur mise à jour de la mission de l'organisme centre communautaire a été déposé au conseil municipal pour bonification.
- Une rencontre a eu lieu entre le conseil municipal et Étienne qui représentait la CDSTV, au sujet des projets récents et à venir. Il a été aussi question du projet qui amènerait la possibilité de partage de services entre les municipalités en termes de services communautaires.

8. Varia

8.1. Projet *Pomp Track*

À propos de la demande *Aménagement de 2 modules de SkatePark mobiles et d'un sentier "PompTract" vélo multi-usage pour les jeunes (Aménagement parc jeunesse phase 3)* déposé à la CDSTV, les administrateurs y sont généralement favorables, mais aimeraient que le tableau détaillant le montage financier soit éclairci, notamment au sujet de la participation attendue de la CDSTV.

Conditionnellement à la clarification sur l'implication financière de la CDSTV, il est proposé par David Marsot et secondé par Brice Boulangeot d'accorder une aide financière de 500\$ au projet *Aménagement de 2 modules de SkatePark mobiles et d'un sentier "PompTract" vélo multi-usage pour les jeunes (Aménagement parc jeunesse phase 3)*.

8.2. Étendard

L'idée d'y reproduire le logo de St-Valérien est maintenue. Étienne ira chercher l'étendard et les administrateurs chercheront dans leur entourage un « artiste » prêt à réaliser la reproduction du logo.

9. Prochaine rencontre et levée de la réunion

La prochaine réunion aura lieu le mardi 21 juin à 19h30.

Étienne Bachand propose la levée de l'assemblée à 21h45.

Rédigé par : Patrick Morin